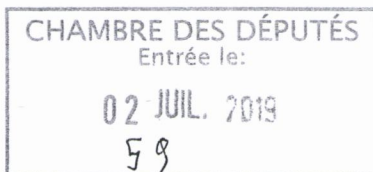




Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 juillet 2019



Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 86 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant l'utilisation des couloirs pour bus pour le transport de personnes des centres psycho-gériatriques respectivement des maisons de soins et par des taxis-ambulances à des fins de contrôles médicaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Félix Eischen

Député